

2008/939 - APPEL D'OFFRES POUR LA VERIFICATION, L'ENTRETIEN, LE DEPANNAGE ET LA REPARATION DES ASCENSEURS, MONTE-CHARGE, PLATES-FORMES ELEVATRICES ET ASCENSEURS DE PERSONNES A MOBILITE REDUITE - AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES A BONS DE COMMANDE (DIRECTION DE LA GESTION TECHNIQUE DES BÂTIMENTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 19 novembre 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Par délibération du 21 avril 2008, vous avez approuvé le projet cité en objet pour un montant global sur 4 ans minimum de 800 000 euros HT et maximum de 3 200 000 euros HT.

La Commission d'Appel d'Offres en date du 18 novembre 2008 a statué ainsi :

Les marchés « Vérification, entretien, dépannage et réparation des ascenseurs, monte-charge, plates-formes élévatrices et ascenseurs de personnes à mobilité réduite » ont été attribués à :

- Lot n° 1 : secteur 1^{er} – 2^e – 4^e arrondissements à :

SCHINDLER

51, rue Antoine Primat – 69627 Villeurbanne Cedex

Pour la période initiale 2009-2010 : pour un montant minimum de 120 000 euros HT et maximum de 480 000 euros HT.

En cas de reconduction sur la période 2 (année 2011) et sur la période 3 (année 2012) : pour un montant minimum de 60 000 euros HT et maximum de 240 000 euros HT.

- Lot n° 2 : secteur 5^e – 9^e arrondissements à :

SCHINDLER

51, rue Antoine Primat – 69627 Villeurbanne Cedex

Pour la période initiale 2009-2010 : pour un montant minimum de 70 000 euros HT et maximum de 280 000 euros HT.

En cas de reconduction sur la période 2 (année 2011) et sur la période 3 (année 2012) : pour un montant minimum de 35 000 euros HT et maximum de 140 000 euros HT.

- Lot n° 3 : secteur 3^e – 6^e arrondissements à :

SCHINDLER
51, rue Antoine Primat – 69627 Villeurbanne Cedex

Pour la période initiale 2009-2010 : pour un montant minimum de 90 000 euros HT et maximum de 360 000 euros HT.

En cas de reconduction sur la période 2 (année 2011) et sur la période 3 (année 2012) : pour un montant minimum de 45 000 euros HT et maximum de 180 000 euros HT.

- Lot n° 4 : secteur 7^e – 8^e arrondissements à :

SCHINDLER
51, rue Antoine Primat – 69627 Villeurbanne Cedex

Pour la période initiale 2009 et 2010 : pour un montant minimum de 120 000 euros HT et maximum de 480 000 euros HT.

En cas de reconduction sur la période 2 (année 2011) et sur la période 3 (année 2012) : pour un montant minimum de 60 000 euros HT et maximum de 240 000 euros HT ».

Vu la délibération n° 2008/49 du 21 avril 2008 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Où l'avis de sa Commission Finances - Administration Générale - Fin de procédures des Marchés Publics ;

D E L I B E R E

M. le Maire est autorisé à signer :

- les marchés « Vérification, entretien, dépannage et réparation des ascenseurs, monte-charge, plates-formes élévatrices et ascenseurs de personnes à mobilité réduite » ont été attribués à :

. Lot n° 1 : secteur 1^{er} – 2^e – 4^e arrondissements à : SCHINDLER (51, rue Antoine Primat – 69627 Villeurbanne Cedex) pour la période initiale 2009-2010 : pour un montant minimum de 120 000 euros HT et maximum de 480 000 euros HT. En cas de reconduction sur la période 2 (année 2011) et sur la période 3 (année 2012) : pour un montant minimum de 60 000 euros HT et maximum de 240 000 euros HT, soit un total pour 4 ans de 960 000 € HT maximum.

. Lot n° 2 : secteur 5^e – 9^e arrondissements à : SCHINDLER (51, rue Antoine Primat – 69627 Villeurbanne Cedex) pour la période initiale 2009-2010 : pour un montant minimum de 70 000 euros HT et maximum de 280 000 euros HT. En cas de reconduction sur la période 2 (année 2011) et sur la

période 3 (année 2012) : pour un montant minimum de 35 000 euros HT et maximum de 140 000 euros HT, soit un total pour 4 ans de 560 000 € HT maximum.

. Lot n° 3 : secteur 3^e – 6^e arrondissements à : SCHINDLER (51, rue Antoine Primat – 69627 Villeurbanne Cedex) pour la période initiale 2009-2010 : pour un montant minimum de 90 000 euros HT et maximum de 360 000 euros HT. En cas de reconduction sur la période 2 (année 2011) et sur la période 3 (année 2012) : pour un montant minimum de 45 000 euros HT et maximum de 180 000 euros HT, soit un total pour 4 ans de 720 000 € HT maximum.

. Lot n° 4 : secteur 7^e – 8^e arrondissements à : SCHINDLER (51, rue Antoine Primat – 69627 Villeurbanne Cedex) pour la période initiale 2009 et 2010 : pour un montant minimum de 120 000 euros HT et maximum de 480 000 euros HT. En cas de reconduction sur la période 2 (année 2011) et sur la période 3 (année 2012) : pour un montant minimum de 60 000 euros HT et maximum de 240 000 euros HT, soit un total pour 4 ans de 960 000 € HT maximum.

- les avenants et décisions de poursuivre éventuels et tous les actes contractuels s’y référant relatif à l’appel d’offres pour la vérification, l’entretien, le dépannage et la réparation des ascenseurs, monte-charge, plates-formes élévatrices et ascenseurs de personnes à mobilité réduite dans le cadre des crédits budgétaires inscrits pour cette opération.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l’Adjointe déléguée,

N. GAY